



Institut d'anthropologie clinique

29 chemin des Côtes de Pech David 31400 Toulouse

Tél-Fax 05 62 17 20 86 – iac@i-ac.fr – www.i-ac.fr

**ANTHROPOLOGIE CLINIQUE
ET ACCUEIL FAMILIAL**

RENCONTRES NATIONALES UFNAFAAM

« *L'ENFANT AU CŒUR DES DIVERSITÉS FAMILIALES* »

Valence, 17 et 18 mai 2008

SERGE ESCOTS

L'ORIGINE DE LA FAMILLE

Questions actuelles autour de la famille

Je voudrais remercier l'UFNAFAAM, pour cette nouvelle invitation à venir parler de famille, et plus précisément de « *L'origine de la famille* ». Avant de développer mon propos, j'aimerais m'interroger avec vous sur le pourquoi de cette commande. Dans quel contexte s'inscrit-elle ? Dans un congrès où, à l'examen du programme apparaissent des exposés qui touchent à la multiculturalité, la recomposition familiale, la place des pères et d'autres choses encore qui traitent de vos professions, mais dans des préoccupations très contemporaines de la famille. De fait, l'actualité des questions traitées entre en tension avec celle de l'origine : comme dans une mise en perspective de l'avenir de la famille.

Quand on vient au monde, la famille : on tombe dedans ! Comme dit la chanson « *on choisit pas sa famille* ». Pourtant, il semble à l'examen des différentes façons de faire famille dans le monde¹, qu'il y ait du choix ! Et le titre de votre congrès le réaffirme : « *L'enfant au cœur des diversités familiales* », *diversités* au pluriel, bien sûr. Car, il n'y a pas un seul modèle pour faire famille, mais une pluralité. Et à l'intérieur de cette pluralité de configurations familiales des façons bientraitantes ou maltraitantes d'élever les enfants.

Alors pourquoi se poser la question des diversités familiales. Il me semble que cette question est sous-tendue par un questionnement un peu fébrile, angoissé parfois : où va la famille ?

Des menaces ne planeraient-elles pas sur elle ? Personne ne doute que le couple, la famille, certains rapports sociaux à l'intérieur des familles se transforment. Face à ces *transformations* considérées par certains sociologues, comme des *évolutions*, naissent des interrogations à tous les niveaux sociaux, du politique aux familles elles-mêmes qui, bien que parfaitement légitimes, n'en sont peut-être pas toutes fondées. Ainsi entend-t-on parfois des voix savantes emplies de catastrophisme nous annoncer la fin imminente de *La Famille*,

Pour ma part, je suis resté quelques années durant dans un questionnement inquiet face aux évolutions des structures familiales. D'autant que ceux qui prédisent des problèmes face à ce qu'ils vivent comme un démantèlement de l'institution *mère* de toutes les institutions sont des penseurs sérieux et reconnus et dont les argumentations sont solides. Les points de vue contradictoires et optimistes sont quant à eux peu nombreux et souvent iconoclastes. Il y a chez certains d'entre nous, une fascination pour la catastrophe et je dois avoir cette pente aussi un peu.

¹ Godelier M., *Métamorphoses de la parenté*, Fayard, 2004.

De quelles catastrophes s'agit-il ? Il existe des craintes concernant un brouillage des repères fondamentaux que constitue l'affranchissement de certaines limites de la biologie dans la procréation médicalement assistée ou au travers de l'élevage dans le cadre de familles homoparentales. Ainsi, les catégories du *masculin et du féminin* au cœur de la *pensée de la différence* chère aux anthropologues² ou du *déclin de la fonction paternelle* chère aux psychanalystes, pourraient être radicalement affectées par ces nouvelles structures d'engendrement, de parenté et de parentalité. À entendre certains : demain, il n'y aura plus d'*ordre symbolique*. Ce sera la fin... d'*Homo sapiens sapiens*, ni plus ni moins. Car, pour les penseurs de la catastrophe, ce qui serait en jeu dans ces transformations concerne ce qui assurerait sur le plan psychique et social l'humanisation. Effectivement ça donne le vertige. Une fois passée l'ivresse du précipice, il reste à se retrousser les manches pour examiner plus calmement les faits qui sont dans le dossier et prendre la mesure des changements, certes rapides qui s'opèrent autour de nous.

En 2005, un psychanalyste, enseignant à l'Université de Paris VII, Michel Tort, a publié un livre passionnant intitulé « *La fin du dogme paternel* »³. Dans son introduction, Tort analyse ce discours sur le déclin de la fonction paternelle et de ces conséquences annoncées. Il conteste cette thèse qui fait du Père « *la clé de voûte des sociétés* ». Objectant que si le Père avec une majuscule était cette fonction universelle qu'on lui prête, il ne pourrait décliner. Et que son déclin n'est que le signe qu'il représente une fonction historique amenée « *à céder la place* », lorsque le temps sera venu. Dans les débats actuels, la thèse qu'analyse de façon critique Michel Tort peut se résumer de la façon suivante : la *fonction psychique* qui instaurerait le *Sujet humain*⁴ est identifiée à la *fonction paternelle*. Celle-ci serait aujourd'hui compromise par diverses transformations sociétales.

Mais si on y regarde plus attentivement, on s'aperçoit que plusieurs formes de familles actuelles sont des formes existant depuis fort longtemps dans des sociétés anciennes ou lointaines. Et que les systèmes de représentations de la procréation et de l'engendrement sont parfois aussi complexes, sur le plan symbolique, que le recours à une mère porteuse. Évidemment, dans ces questions de représentations de l'engendrement de la parenté et même de la parentalité, il ne s'agit pas tout à fait de la même chose, car s'il s'agit d'unité et de continuité d'*Homo sapiens sapiens* dans toutes les sociétés, l'anthropologie montre que société moderne et sociétés traditionnelles ne participent pas des mêmes systèmes symboliques⁵.

Prenons l'exemple le plus fréquent des familles « *recomposées* » qui sera plus profondément analysé par Sylvie Cadolle⁶. La « *recomposition* » familiale n'est pas un phénomène récent, c'est probablement aussi vieux que la famille elle-même. Quoi de plus banal que d'être élevé par ou avec des autres que des apparentés de sang ? Ce qui pose problème ce n'est pas la reconstitution familiale en soi, mais les relations intersubjectives qui vont interférer avec les besoins de l'enfant, par exemple lorsque la conjugalité conflictuelle envahit la scène parentale dissociée et aliène l'enfant. Or, si aujourd'hui les familles se recomposent, ce n'est plus pour cause de décès, mais poussée par une quête de bonheur conjugal.

² Héritier F., *Masculin / Féminin, la pensée de la différence*, Odile Jacob, 1996.

³ Tort M., *La fin du dogme paternel*, collection Champs, Flammarion, 2007.

⁴ Legendre P., *De la Société comme Texte, Linéaments d'une anthropologie dogmatique*, Fayard, 2001.

⁵ Dumont L., *Homo Aequalis*, Galliamard, 1977.

⁶ Cadolle S., *Familles recomposées : un défi à gagner*, Marabout, 2006.

De l'origine de la famille

Mon projet d'intervention s'inscrit dans une démarche qui tente de montrer que les formes d'organisations familiales sont solidaires du reste des autres formes d'organisations sociales. L'hypothèse est qu'il y a une interdépendance entre les formes familiales et les systèmes de valeurs et de croyances. Mais dans le sens où c'est la famille qui découle des institutions sociales et non l'inverse. Il me semble que les façons de faire famille dans les différentes zones géographiques trouvent des explications plausibles lorsqu'on analyse les systèmes de valeurs et de croyances des sociétés articulés avec la façon dont elles s'organisent pour exploiter leur environnement.

Pour traiter la question des transformations des modes de faire famille et des incidences pour la société. Je vous propose de montrer que :

- 1) la société origine la famille et non l'inverse ;
- 2) les transformations actuelles de configurations familiales sont, pour la plupart, des formes déjà expérimentées par l'homme sur la planète ;
- 3) le christianisme fournit un socle mythique qui permet de penser les transformations actuelles ;
- 4) les problèmes résultent pour les enfants des contradictions non résolues entre différents niveaux de valeurs et d'organisation entre la famille et la société.

Si l'on souhaite trouver un point d'origine à la famille, il faut d'abord tenter d'en donner une définition. De multiples définitions existent à la configuration sociale que l'on appelle habituellement famille. Une façon commode de se tirer d'affaire consiste à dessiner un graphique avec deux axes, un vertical que l'on appelle filiation, un horizontal que l'on nomme alliance et de dire que la famille, c'est ce qui se déploie à l'intérieur.



Fonction de la famille

- La famille, c'est la cohabitation des deux sexes pour élever des enfants.
- C'est une unité de vie domestique en vue d'élever des enfants.

Dans le premier cas, l'homoparentalité est exclue, dans le deuxième cas, la diversité des configurations modernes est possible. La famille est une unité domestique d'élevage des enfants fondée sur une régulation de la sexualité (interdit/possible). Reste la filiation : la famille inscrit un enfant dans une transmission généalogique

Il y a finalement, à vouloir disserter sur l'origine de la famille, une ambition un peu inconsciente. Car, c'est reprendre le chemin de monuments de la pensée comme Freud ou Lévi-Strauss, et c'est un peu décourageant de voir que même eux n'ont pu résoudre

définitivement l'énigme. À défaut, nous pourrions toujours revisiter les scénarios tels qu'ils se présentent en l'état actuel de nos connaissances en matière de paléontologie ou de primatologie.

La famille originelle : quels scénarii ?

Le premier scénario qui a rencontré un certain succès est celui de Freud. C'est dans « *Totem et tabous* »⁷, que Freud propose un scénario originel de la famille. La relecture du chapitre concerné nous fait regretter qu'aucun cinéaste n'en ait fait un film.

Une horde organisée autour d'un mâle dominant, genre gorille qui s'accapare toutes les femelles et tient à distance tous les jeunes mâles. Il s'arrange aussi pour avoir un peu plus de nourriture que les autres. Mais un jour, les jeunes mâles s'organisent et décident « de régler son compte » au vieux *chef*. Une fois mort, la bande de jeunes dévore le *vieux* dans une sorte de grand festin *totémique*... et Freud nous dit : « à partir de là, il y a un sentiment de culpabilité d'avoir fait cet acte, commis ce meurtre » d'où découlerait l'interdit de copuler avec des femelles du clan et obligation à aller chercher des femelles à l'extérieur. C'est-à-dire, que la horde institue le mort comme père totémique, c'est-à-dire celui qui va donner le nom au clan et à partir de cette figure emblématique, au nom de ce père-là, de ce symbole, de ce totem, on va s'interdire un certain nombre d'actions, des tabous. Et Freud dit : « dans cette action totémique est en train de se fonder la religiosité ».

Cette thèse a eu une énorme influence, même si aujourd'hui de nombreux travaux la remettent en cause. Mais elle propose idée d'une sorte de basculement quasi-instantané de l'animalité vers l'humanité.

C'est une idée souvent reprise qui voudrait qu'au fondement des sociétés se trouvent des interdits concernant la sexualité et la nécessité d'échanger les femmes. La question des interdits sur la sexualité peut s'aborder selon deux perspectives au moins. La première est celle de l'échange des femmes. Si ma sœur ne peut pas être mon épouse, on est obligé d'échanger des femmes, et ainsi on construit des alliances, qui vont créer des obligations réciproques et de la coopération pour survivre. Le destin précaire de l'humanité oblige à faire avec l'autre à le traiter comme partenaire, alors qu'il est en même temps concurrent... Il va falloir gérer le conflit lié à cette concurrence pour la sexualité, la nourriture etc... et en même temps créer de la collaboration pour pouvoir survivre.

La deuxième perspective est le problème que pose la perte des régulations biologiques de la sexualité. Dès lors que la disponibilité sexuelle est permanente, il faut mettre en place d'autres modes de régulation qui ne peuvent être que sociaux et symboliques⁸. Ces deux perspectives sont probablement liées ensemble.

L'anthropologue Margaret Mead se fit expliquer par des Arapesh de Nouvelle-Guinée⁹ pourquoi l'inceste existe dans leur société, dans un récit devenu mythique et qui n'a probablement jamais existé comme elle le raconte, mais peu importe, l'explication est intéressante sur la fonction de l'échange. La belle-famille constitue des alliés avec qui on peut aller chasser, à qui on peut rendre visite. Le mariage entre frères et sœurs, limite la capacité à agrandir le cercle des alliances : « *Quoi donc ? Tu voudrais épouser ta sœur ? Mais qu'est ce qui te prend ? Ne veux-tu pas avoir de beaux-frères ? Ne comprends-tu donc pas que si tu épouses la sœur d'un autre homme et qu'un autre homme épouse ta sœur, tu auras au moins deux beaux-frères* ». Telle serait la réponse qui aurait été faite à Margaret Mead lorsqu'elle aborda le sujet avec des Arapesh. Au fur et à mesure des

⁷ Freud S., *Totem et Tabou*, Petite Bibliothèque Payot, 1980.

⁸ Godelier, *op cit.*

⁹ Mead M., *Mœurs et sexualité en Océanie*, Terre humaine poche, 2001.

découvertes ethnographiques, l'hypothèse de l'échange généralisé comme fondement de l'humanité a été démontée.

Mais là où les choses se compliquent, c'est lorsque l'on s'intéresse aux grands singes nos proches cousins. Il est aujourd'hui clairement établi par les primatologues que les grands singes sont capables d'activités symboliques. Utilisation des outils, transmission culturelle, planification d'action, apprentissage de technique...

Nous connaissons tous l'exemple de ces macaques qui lavent des pommes de terre et ensuite les mangent... et quand l'eau est salée, c'est un début de cuisine ! Certains grands singes sont capables de coopération pour se défendre ou chasser, ce n'est pas une exclusivité humaine. Mais une fois le gibier tué, les chimpanzés le distribuent de façon équitable¹⁰. On se rend compte que ceux qui ont dépensé beaucoup de calories pour attraper le gibier auront plus de viande que ceux qui sont arrivés à la fin du chantier et puis ceux qui n'ont pas participé auront moins de viande. Mais ils en auront quand même. Il y a aussi l'exemple de Vania. C'est un chimpanzé qui visiblement a un handicap. Vania ne se tient pas bien et quand il marche, il n'est pas très équilibré, donc il bouscule les autres singes. Ce qui est extraordinaire, c'est que lorsqu'il bouscule un singe mâle dominant, celui-ci ne se comporte absolument pas avec Vania comme il se comporterait avec n'importe quel autre singe. Comme s'il avait compris que Vania n'étant pas un singe comme les autres singes, son comportement avec Vania ne pouvait pas être le même qu'avec les autres.

Comme il y a beaucoup de conflits pour maintenir la cohésion du groupe, il y a des comportements de réconciliation. Et certains singes jouent le rôle de médiateurs. Bref, il existe une société déjà chez les grands singes nos cousins¹¹. Mais pas de famille au sens d'une coopération stable en vue d'élever les petits¹². Chez les grands singes, les mâles peuvent parfois s'occuper des petits, mais pas de façon stable et régulière. Ils ne s'occupent pas plus de leurs petits que ceux des autres mâles. La famille humaine a plusieurs fonctions : réunir dans une homogénéité domestique, des moyens d'organiser la survie avec une répartition des tâches ; la famille est un lieu de sexualité réglementé, enfin une famille inscrit ses enfants dans une filiation. Rien de cela n'est identifiable chez les grands singes. Il faut se rendre à l'évidence, il y a une organisation sociétale qui préexiste à toute forme de famille.

Des formes de familles différentes

En occident, notre modèle standard, breveté, et de plus en plus exporté, pourrait se définir comme famille hétérosexuelle, monogame, et néolocale. Un homme et une femme qui vivent dans une résidence de leur choix et hors de leur parenté, transmettent indifféremment une filiation à leurs enfants. Mais, ce modèle n'est d'une part pas le plus répandu encore à la surface de la planète, ni le résultat d'une longue évolution. Il existe à Ceylan une société qui vit dans des grottes et qui a le même type de structure familiale¹³. C'est une possibilité parmi d'autres... assez nombreuses quand on croise les différentes configurations possibles. Car on l'a vu, les organisations familiales doivent répondre au moins à trois fonctions : organiser la coopération pour la survie et l'élevage des enfants, et la régulation de la sexualité pour maintenir une cohésion sociale.

¹⁰ Van Hoof, J. *Vivre en groupe, entre contraintes sociales, sexuelles et écologiques*, in *Aux origines de l'humanité* sous la Direction de Pascal Picq et Yves Coppens, Fayard, 2001.

¹¹ De Waal F., Thierry B., *Les antécédents de la morale chez les singes* in *Aux origines de l'humanité* sous la Direction de Pascal Picq et Yves Copens, Fayard, 2001.

¹² Godelier, *op cit.*

¹³ *ibid.*

On peut penser les différentes configurations familiales que l'on rencontre dans les sociétés humaines comme des inventions fonctionnelles puisqu'elles ont traversé les âges pour répondre à ces trois fonctions.

Examinons à présent différents types de configurations. Les anthropologues ont identifié différents systèmes de règles qui organisent le champ familial : les modèles matrimoniaux, les systèmes de filiation, les règles de résidence¹⁴.

Lévi-Strauss a synthétisé les systèmes matrimoniaux selon trois structures générales¹⁵ :

Les structures élémentaires :

Il s'agit de « systèmes où la nomenclature permet de déterminer immédiatement le cercle des parents et celui des alliés ; c'est-à-dire les systèmes qui prescrivent le mariage avec un certain type de parents ; ou si l'on préfère, les systèmes qui, tout en définissant tous les membres du groupe comme parents, distinguent ceux-ci en deux catégories : conjoints possibles et conjoints prohibés »¹⁶. Ici, la règle de mariage interdit un cercle et prescrit le parent avec lequel on doit préférentiellement se marier.

Les structures complexes :

Dans les structures complexes, les systèmes « se limitent à définir le cercle des parents, et abandonnent à d'autres mécanismes, économiques ou psychologiques, le soin de procéder à la détermination du conjoint »¹⁷. La règle de mariage interdit le cercle des parents, mais ne dicte pas expressément le choix d'un partenaire, c'est le cas de nos sociétés européennes contemporaines. Il faut se garder de croire que les structures élémentaires correspondent aux sociétés dites primitives, et les structures complexes aux sociétés modernes : de nombreuses sociétés dites « primitives » ou « archaïques », connaissent un système complexe.

Les systèmes semi-complexes :

Ils se situent entre les systèmes complexes qui prescrivent un conjoint et ceux qui laissent le choix libre. Ce sont des systèmes qui édictent prohibitions de mariage sur des classes de parents et non plus sur des parents généalogiquement précisés. Exemple : les Samo du Burkina-Faso ou les Kako du Cameroun¹⁸.

L'échange restreint :

L'échange restreint consiste à donner systématiquement une femme contre une autre (donnant-donnant). La lignée A donne une fille ou une sœur à la lignée B qui en donne une en retour. Ce type de sociétés apparaît parfois sous le terme Kariëra (peuplade australienne caractéristique), il correspond à des mariages croisés entre cousins. Cette configuration aboutit à un cumul des rôles parentaux et donc à une raréfaction des parents. Ce type d'échange correspond à des sociétés à faible population.

L'échange généralisé :

Dans l'échange généralisé, il y a une extension de la chaîne d'échange au sein de la société « A cède une fille ou une sœur à B, qui en cède une à C, qui à son tour en cède une à A »¹⁹.

Dans ce type d'échange, il existe l'institution d'une *contrepartie* au don des femmes : une compensation matrimoniale ou prix de la fiancée (*Bride wealth*) (en nature ou en espèces).

¹⁴ Merci à Jérôme Courduriès, du centre d'anthropologie au LISST-UTM, Toulouse, pour son apport sur ces questions.

¹⁵ Lévi-Strauss, C., Les structures élémentaires de la parenté, Mouton de Gruyter, 2002.

¹⁶ *ibid.*

¹⁷ *ibid.*

¹⁸ Godelier, *op cit.*

¹⁹ Lévi-Strauss, *op cit.*

Chez les Masikoro (Madagascar), la compensation matrimoniale se traduit par le don de biens (notamment des vaches) à la famille de la fille, avant et après le mariage. Alors que chez les Hopi (Indiens d'Arizona), il s'agit de service que le mari est tenu de rendre après le mariage aux parents de sa femme : il ramasse le bois pour son beau-père, l'aide à cultiver ses champs, lui donne une partie de ses récoltes, etc...

Pour les Peul (Afrique de l'Ouest), le prix de la fiancée (*koowrudi*) est impératif et précis : il s'élève à trois vaches. La compensation matrimoniale ne doit pas être confondue avec la dot car celle-ci accompagne le fiancé ou la fiancée. C'est en plus en quelque sorte : alors que la compensation est un équivalent, elle vient à la place. En fait la dot est quelque chose qui se transmet et de ce fait a plus à voir avec la filiation qu'avec l'alliance.

Les différentes formes de mariage :

Théoriquement, on peut décompter quatre formes possibles de mariage :

- une femme et plusieurs hommes : *polyandrie*, très rare, concerne seulement 1 % des sociétés ;
- un homme et plusieurs femmes : *polygynie*, solution la plus commune (75 %) ;
- plusieurs femmes et plusieurs hommes : *mariage par groupe* ;
- un homme et une femme : *monogamie*, solution relativement marginale, environ un quart des sociétés.

Nombre de sociétés dites « polygames » sont aussi monogames : la polygynie est source de prestige et de profit et ne concerne que les hommes fortunés et/ou investis de fonctions politiques. C'est le cas, par exemple, des Nambikwara au Brésil.

Dans le Rif marocain, la polygynie indique la force et la puissance de l'homme. Prendre plusieurs femmes, c'est priver d'autres hommes de ces mêmes femmes. Avoir plusieurs épouses est donc un signe honorifique pour un homme car cela témoigne d'un train de vie supérieur. Elle peut être le mariage d'un homme avec plusieurs sœurs ou non. Au-delà du prestige, avoir plusieurs épouses représente aussi une force de production plus importante.

On peut donner aussi à la polygynie une explication d'ordre sexuel et reproductif, puisque l'interdiction est faite aux femmes d'avoir des rapports sexuels pendant qu'elles allaitent. Or, la période d'allaitement est relativement longue dans certaines sociétés, jusqu'à 2 ou 3 ans parfois, le mari trouverait dans la polygamie le moyen de pallier cet interdit et de faire la preuve de sa virilité. Avec la modernité, la polygynie est soumise à un certain nombre d'évolutions. Les démographes ont montré à Dakar que la polygamie augmente quand on passe des manœuvres aux ouvriers, des ouvriers aux employés et diminue pour y être abandonnée quand on passe aux secteurs de l'enseignement, de la santé et des professions libérales, secteurs plus identifiés aux modèles occidentaux.

La polyandrie est la formule qui nous est la plus étrangère. Contrairement à la polygynie, très fréquente, la polyandrie demeure une institution extrêmement rare.

Généralement, une société est rarement uniquement polyandre, elle est souvent aussi polygyne. C'est le cas des Pahari, peuple Indo-népalais où 49 % des familles sont polyandres pour 61 % de familles polygynes. Chez les Tibétains, il existe parfois des cas de polyandrie fraternelle. Ainsi, quand une femme épouse un homme, elle se trouve en même temps la femme de tous ses frères. Ici, la polyandrie se manifeste surtout dans les classes inférieures de la société, c'est un moyen d'éviter le morcellement de la propriété de la terre entre les familles monogames des frères.

Avec le mariage, les situations peuvent se compliquer puisque des sociétés admettent :

- le divorce ;
- ou les mariages secondaires (mariage primaire non véritablement rompu, d'ailleurs pas restitution des prestations matrimoniales) ;

- des unions de conjoints de même sexe ;
- des unions de vivants et de morts.

Le mariage de même sexe existe chez les Kikuyu, population du Kenya, dans le cas d'une veuve qui est trop âgée pour faire des enfants. Afin que ceux-ci héritent de son mari mort, elle peut acheter une femme (donc se marier) avec les biens de son mari et lui demander de procréer avec des amants pour elle.

L'existence du mariage par groupe qui consisterait à marier des groupes d'hommes et de femmes entre eux, est discutée en anthropologie. En effet, plusieurs exemples, à y regarder de plus près, n'ont que l'apparence du mariage par groupe.

Les Tchouktche (Nord Sibérie), où il ne s'agit pas d'hommes partageant simultanément plusieurs femmes, mais de maris qui prêtent momentanément leurs épouses à des amis.

Les Dieri (Sud Australie), où une fois le mariage consommé, l'épouse peut devenir la concubine d'autres hommes mariés ou célibataires, en l'occurrence les frères du mari ou un parent, mais reste l'épouse légitime du mari.

Aux Îles Marquises, des ménages sont composés d'un couple principal et d'une série d'autres hommes et femmes. Les uns ont des droits sexuels sur les autres et réciproquement. Cependant les liens entre époux et épouses subsidiaires et le couple principal peuvent être très facilement rompus, et cette fragilité amène à voir dans cette union autre chose qu'un mariage par groupe, en l'occurrence des liens de clientélisme.

Regardons à présent l'autre axe, celui par lequel se transmet la filiation.

La filiation, c'est un ensemble de règles qui :

- garantissent la légitimité de l'appartenance au groupe ;
- insèrent l'individu dans un continuum biologique et social ;
- réglementent les droits sur l'héritage de biens, privilèges, statuts, savoirs ;
- réglementent les devoirs de l'individu en matière de soins des parents âgés, ou de don du 1^{er} enfant, par exemple.

Les règles qui commandent la filiation sont toutes ancrées dans la différence des sexes.

Cette différence nécessaire à l'acte de procréation constitue un matériau que la pensée symbolique manipule selon 6 possibilités logiques :

Filiation patrilinéaire :

On acquiert la qualité de membre du groupe à travers son père. Font partie de la même unité parentale les enfants du frère du père, mais pas ceux de la sœur du père, qui appartiennent au groupe du mari de cette sœur.

L'enfant (fille ou garçon) est rattaché au groupe de son père. La transmission des statuts, des biens, des privilèges se fait de père en fils.

Les filles appartiennent par la naissance au groupe de leur père, mais une fois mariées :

- elles appartiennent au lignage de leur mari ;
- elles donnent des enfants au groupe de leur mari.

Elles ne transmettent donc pas de filiation.

Les Nuer du Soudan, les Tuppinamba du littoral brésilien, les Pramalai Kallar de l'Inde du Sud, la Grèce et la Rome antiques ainsi que le monde musulman offrent des exemples de sociétés organisées selon le principe de filiation patrilinéaire. Dans ce type de société, la résidence de la famille est *patrilocale* (chez le père du mari) ou *virilocale* (chez le mari).

Filiation utérine ou matrilineaire :

L'enfant (fille ou garçon) est rattaché au groupe de sa mère.

Les fils appartiennent au groupe de leur mère, et donnent des enfants au groupe de leur épouse. Mais la situation n'est pas exactement symétrique à celle de la patrilinéarité : dans ce cas, la transmission des statuts, des biens, des privilèges ne se fait pas de mère en fille, mais du frère de la mère aux enfants. L'homme important dans les sociétés matrilineaires est l'oncle maternel. Par exemple, dans les Îles Trobriand l'héritage, la succession dans le rang, l'attribution du titre de chef, l'acquisition de la magie, se font en ligne féminine. Le père est dans une double perspective : du point de vue de la parenté, le père est un *tomakawa* (un étranger). Alors que pour ses enfants, il est le *tama*, le père, c'est-à-dire :

- un compagnon de tous les instants qui prend une part active aux soins qui leurs sont prodigués ;
- qui participe à leur éducation ;
- et qui éprouve une profonde affection pour eux.

Mais à mesure que l'enfant grandit, le père occupe une place de moins en moins importante, pour laisser place au *kada* (l'oncle maternel), chez qui l'enfant part résider. Dans ces sociétés, le facteur résidentiel est d'importance. Plusieurs solutions sont possibles selon les sociétés :

- Patri- ou virilocale chez les Trobriandais.
- Natolocale : chaque partenaire reste chez lui, pas de résidence commune, frères, sœurs, enfants demeurent dans leur village de naissance, exemple : les Nayar.
- Matrilocalité ou uxorilocalité : Les maris viennent résider chez la mère de leur femme ou chez leur femme : cas des Navajo (USA). La cohabitation du mari et de l'oncle peut être difficile...

Pour compliquer un peu plus, certaines sociétés combinent les types de résidences.

- Les Yao du Malawi (Afrique orientale) pratiquent deux types de résidence selon que : l'homme est l'aîné, il vivra en résidence patri ou virilocale, et s'il s'agit du cadet, la résidence sera patri ou uxorilocale.
- L'enfant trobriandais est élevé par son père, mais dès son mariage, il doit résider dans le village de son oncle maternel, son *kada* : là se trouve sa propriété, son droit de résidence. C'est la résidence *avunculocale*, chez l'oncle maternel.

Filiation bilinéaire (double filiation) :

L'enfant (fille ou garçon) est rattaché aux groupes de son père et de sa mère, mais a des droits à succession ou héritage de nature différente dans ces 2 groupes. Les enfants Yako du Nigeria appartiennent à la fois à leur patriclan et matriclan. La résidence est virilocale, ce qui signifie que le matriclan est dispersé. Les matriclans jouent un rôle important en tant que groupes rituels : ils ont pour mission d'assurer paix dans les villages, ce à quoi les prédispose la dispersion de leurs membres au sein des patriclans.

Un homme hérite des deux côtés :

- de son père, il reçoit la maison, la terre et autres biens fonciers ;
- des frères de sa mère, il reçoit argent, bétails et biens meubles.

Dit autrement, un homme transmet :

- à ses fils, maisons, terre ;
- à ses neveux, ses richesses en argent et bétail.

Les juifs sont un autre exemple où la filiation se transmet par le père, la religion par la mère.

Filiation cognatique ou indifférenciée :

L'enfant (fille ou garçon) est rattaché aux groupes de son père et de sa mère, et ses droits à succession ou héritage sont les mêmes dans les deux groupes. L'appartenance à la filiation n'est plus fonction du sexe. Tous les descendants d'un individu font partie du même groupe de parenté et tout individu peut hériter de n'importe lequel de ses ascendants. Ce modèle de filiation est compatible avec tous les modes de résidence. C'est la situation de notre société.

Filiation parallèle ou « unilinéaire sexuée » :

Les droits et statuts se transmettent d'un père à son fils et de la mère à sa fille.

Dans l'île de Karpathos, une île de la Mer Égée, les deux lignées sexuées sont nettement séparées. Par exemple, l'aîné des garçons hérite des biens patrimoniaux de son père, alors que l'aînée des filles hérite de sa mère. Le garçon portera le prénom du grand-père paternel alors que la fille de la grand-mère maternelle etc... Le fils entretiendra une relation privilégiée avec son père et la fille avec sa mère au point que celle-ci se sent plus proche du mari de sa 1^{ère} fille que de son propre fils aîné. Le deuxième né de chaque sexe peut servir de substitut à un aîné manquant, mais dans la majorité des cas, ils émigrent. Les cadettes demeurent célibataires, vont habiter avec leur sœur aînée après la mort de leurs parents et servent de bonnes à tout faire et d'ouvrières agricoles.

Filiation alternée :

Les droits et statuts se transmettent du père à sa fille et de la mère à son fils. À Karpathos par exemple pour compenser les effets de la filiation sexuée qui concernent les aînées, des transmissions concernant les autres enfants croisent celles en ligne sexuelle du père au fils et de la mère à la fille. Ainsi le second né des garçons reçoit le prénom de son grand-père maternel et la deuxième des filles reçoit le prénom de sa grand-mère paternelle.

Des solutions originales à la question familiale

Il est une société qui intéresse beaucoup les ethnologues actuellement, ce sont les Na²⁰, une ethnie chinoise minoritaire dont la particularité est de n'avoir ni père ni mari. C'est un peu raccourci de le dire ainsi car en réalité cette société connaît le mariage. Mais dans cette société la transmission de la filiation passe par la mère et effectivement, le mariage représente une toute petite partie de la façon de faire famille au sein du groupe. Les mariages sont réservés aux aristocrates. Aujourd'hui, on les retrouve chez les fonctionnaires locaux sous des formes monogames, familles nucléaires à l'occidentale, comme la forme majoritaire en Chine. La règle veut qu'une femme reçoive des hommes de façon assez préférentielle, c'est-à-dire que n'importe quel homme peut se présenter chez n'importe quelle femme, mais elle est parfaitement libre de refuser ou d'accepter d'avoir une relation d'*Açia* avec lui.

Les femmes n'ont pas le droit d'aller dans les maisons des hommes, mais elles sont totalement libres de refuser une relation. Ce qu'on observe, c'est qu'on va avoir à la fois des relations sexuelles furtives, de l'ordre de quelques relations très épisodiques, très espacées ou bien des relations suivies : une femme peut avoir un ou plusieurs *Açia* durant une période de sa vie, elle peut changer, etc.

Qu'est-ce qui se passe du côté des enfants ? La première chose remarquable, c'est qu'il n'y a pas dans cette société de nom pour dire *père*. Cette particularité est due à la façon dont ce groupe est organisé. Les groupes humains ont différents systèmes de terminologie pour désigner les relations de parenté. Ce que les anthropologues appellent les

²⁰ Cai H., *Une société sans père ni mari, Les Na de Chine*, PUF, 2000.

terminologies de parenté²¹ : mère, père, frère, frère de la mère, épouse, sœur, épouse de « père de père », etc. Il y a entre vingt et trente termes de parenté pour définir les relations qu'il peut y avoir entre un être humain et les membres de sa parenté. Mais, ces différentes places qu'occupe un membre de la parenté peuvent parfois être désignées par le même terme. Par exemple, dans certaines sociétés, frère de père et père sont désignés de la même manière. Ou bien le frère de la mère porte la même terminologie que le père, c'est le même mot...

Chez les Na donc, il n'y a pas de terme pour désigner le père. Les enfants sont élevés dans la famille de la mère qui vit avec ses frères dans la maison de sa propre mère (filiation matrilinéaire et résidence matrilocale). Sous le même toit vivent la grand-mère, ses fils, ses filles et les enfants de celles-ci. Ces enfants-là connaissent leur mère, ils ne connaissent pas le géniteur. Bien souvent, le lien est connu du fait des ressemblances et l'enfant peut avoir cette information, mais il ne reconnaît pas cette personne comme son père, et cet homme n'a aucun devoir envers cet enfant. En revanche, le frère de la mère (l'oncle) a des devoirs de protection, de nourriture, et d'éducation envers lui.

Chacun est libre entre 13 et 61 ans pour les hommes et 15 à 55 pour les femmes d'avoir des relations sexuelles avec qui bon lui semble.

Les Na ont trouvé une solution originale au problème de la survie, de la sexualité, de la filiation, de l'élevage des enfants, bref à comment faire société humaine, comment structurer ensemble les impératifs du sexuel, de l'élevage et de la filiation.

Ce ne sont pas les seuls, les Nayar en Inde ont séparé mariage et sexualité. Une Dame et un Monsieur vont se marier, mais une fois le mariage terminé, le Monsieur rentre vivre dans sa matrilignée et y reste, il va avoir une résidence matrilocale et la Dame va avoir des relations sexuelles avec des amants qui lui donneront des enfants, mais qui seront rattachés à sa lignée.

Si nous songeons à certains mariages bourgeois du XIXe siècle, le mariage n'est pas forcément le lieu de l'épanouissement sexuel. On épouse, puis on a des relations sexuelles avec des amants et des maîtresses. Si on regarde la famille romaine, dans la Rome antique, c'est pareil. On a une épouse, la Matrone, mais ce n'est pas systématiquement avec elle que les patriciens vivent leur sexualité. Dès lors que la sexualité sort du biologique pour entrer dans un commerce sexuel généralisé, la société, si elle veut exister doit poser des règles pour maintenir sa cohésion, tout en permettant la circulation du pulsionnel. Tous ces exemples pour montrer que les sociétés ont inventé depuis plusieurs dizaines de millénaires des solutions très différentes et originales pour survivre dans des milieux parfois très hostiles et faire face aux différents impératifs humains. Il n'y a pas une seule façon de faire famille et d'élever des enfants.

De la même manière, parmi les évolutions qui inquiètent, il y a les questions de procréation médicalement assistée où les fonctions de sexualité, procréation, gestation, peuvent être indépendantes les unes des autres.

Figures bibliques et transformations contemporaines

Pierre-Emmanuel Dauzat s'intéresse beaucoup à l'incidence anthropologique du christianisme sur la société occidentale²². Comment la mythologie chrétienne a évolué et s'est transformée dans le temps. Il vient de publier un livre qui s'appelle « *Les sexes du Christ. Essai sur l'excédent sexuel du christianisme* », où il montre que d'une certaine

²¹ Godelier, *op cit.*

²² Dauzat P.-E., *Les sexes du Christ. Essai sur l'excédent sexuel du christianisme*, Denoël, 2007.

manière, les évolutions de la famille occidentale étaient déjà inscrites dans notre mythologie religieuse.

La famille biblique, quand on y réfléchit, Adam et Ève, c'est incestueux dès le départ. Avec qui Ève a-t-elle des relations ? Avec son père ou avec son frère ? Complicé... en plus de ça, Ève quand on réfléchit bien, c'est le premier clonage... Dieu prend la côte d'Adam, il lui prélève des cellules pour concevoir Ève en quelque sorte... Donc, Adam et Ève sont frère et sœur puisqu'il partage Dieu comme père. Adam est à la fois père et mère d'Ève son clone. Et ensuite à cause du serpent, ils vont engendrer dans le péché une descendance... Je ne suis pas sûr que le péché soit le plus grave dans ce contexte...

Et dans l'Évangile, Marie... Vierge et mère... Dieu fait un enfant avec l'assistance technique de l'Ange Gabriel. C'est une procréation angéliquement assistée.

Bon, les premiers exégètes en charge de diffuser le message du Christ se sont vite aperçus de la difficulté à transmettre une histoire pareille ! Des anthropologues ont montré que dans les sociétés où la communication est essentiellement orale et où la transmission culturelle doit faire appel à la mémoire, il existe des formes de narration qui se retiennent plus facilement et donc se diffusent mieux que d'autres. Et notamment les histoires qui mettent en scène des personnages improbables parce qu'ils bafouent le sens commun, ils transgressent les catégories naturelles que l'homme peut appréhender par son jugement. Les personnages imaginaires, les animaux qui transgressent les taxinomies, les personnages qui font des actions qui sont contraires aux lois naturelles etc...²³ Marie est de cet ordre-là, personne n'a jamais vu une femme enfanter sans avoir de relation sexuelle. Virginité et maternité sont deux catégories mutuellement exclusives et pourtant, voilà le mystère...

Cette naissance divine a pour effet d'introduire la culture chrétienne à une mythologie de la séparation de la sexualité et de la procréation. Engendrement sans sexualité. Et si l'on imagine que le couple marié Marie et Joseph ait une vie sexuelle comme tout le monde, ce n'est pas de cette sexualité que l'enfant Jésus paraît. La sexualité est sans engendrement et l'engendrement est sans sexualité. Or qui y a-t-il donc au principe même de toutes ces transformations familiales qui effraient tant ? Homoparentalité ? Mère porteuse ? La sexualité n'est pas la cause de l'engendrement. Engendrer sans sexualité et la sexualité sans engendrement sont sources d'inquiétudes.

Appréhender les transformations de la famille du point de vue de la Modernité

Les sociétés, pour maintenir leur organisation, ont besoin constamment de structurer les liens sociaux, en créant des normes, des mythes, des croyances, des idéologies, bref des discours structurant les pratiques sociales. Les familles monoparentales, les revendications homoparentales, les familles recomposées, on peut s'en étonner sans mesurer que ce sont les effets de notre système de valeurs modernes. Les homosexuels qui revendiquent d'être parents ne sont pas des extraterrestres ! Ils sont dans une société structurée par un certain nombre de valeurs, celles de la modernité, ni plus ni moins. Ils revendiquent une égalité de droit... droit à l'enfant, à être parent, droit à son épanouissement, droit au bonheur...

N'envisage-t-on pas ces évolutions de la famille avec superstitions et préjugés, de façon irrationnelle, sans regarder la réalité des liens sociaux qui existent ? Prend-on vraiment la mesure de ce qui est au cœur d'une civilisation moderne ? La raison ? Examine-t-on les questions de la famille contemporaine en utilisant notre raison ou avec nos peurs archaïques ? Où sont les études qui montrent que les enfants de ces familles ont plus de problèmes que les autres ? Dans une famille homoparentale, est-ce l'homoparentalité ou

²³ Boyer P., *Et l'homme créa les dieux*, Folio essais, Gallimard, 2001.

l'homophobie qui est un problème pour l'enfant ? Quand l'institutrice barre d'un gros trait rouge, un des deux personnages féminins qu'a dessiné une fillette pour représenter ses parents conformément à la consigne : « *dessine-moi ta famille* »²⁴, qu'est ce qui est destructeur ? La famille hétérosexuelle est-elle épargnée par les problèmes psychopathologiques ? Les psychanalystes qui hurlent à la catastrophe en parlant d'homoparentalité ont-ils des cas cliniques pour étayer leurs peurs ? Ou tordent-ils simplement la théorie freudienne pour alimenter leurs thèses alarmistes ? La plupart des homosexuel(le)s qui se préparent à être parents le font en se posant une foule de questions, en se documentant, etc... On ne peut pas forcément en dire autant de certains couples hétérosexuels, candidats à l'adoption par exemple, qui croient dur comme fer qu'adopter ou procréer, c'est pareil.

Toutes les évolutions nées de la Modernité ne sont pas bonnes, mais on peut examiner attentivement les transformations de la famille avec les outils de la raison. Et seulement après, nous pourrions nous prononcer.

Ce texte fait suite à une intervention à la rencontre nationale de l'Union Fédérative Nationale des Associations de Familles d'Accueil et Assistantes Maternelles (UFNAFAAM), qui s'est déroulée les 17 et 18 mai 2008 au Pavillon des Congrès de Valence, sur le thème « L'enfant au cœur des diversités familiales ».

²⁴ Fournier S., Lejon A., *Esprit de famille*, film documentaire VHS, Métaphore Production, 52 mm.